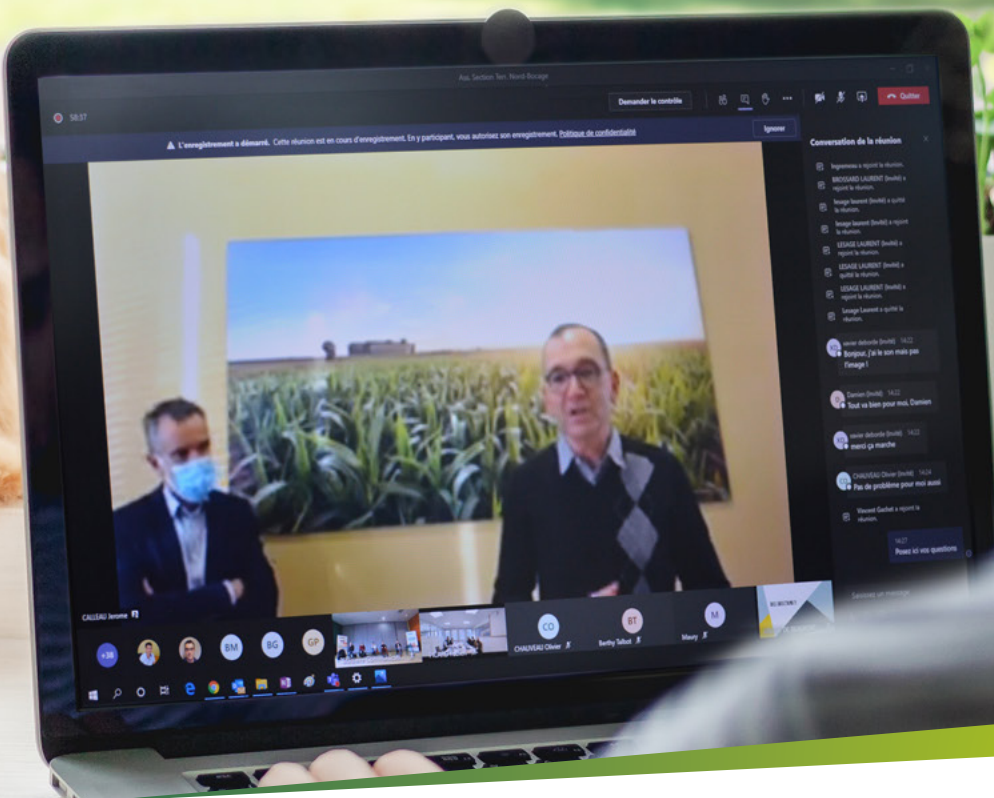


▶ Assemblées de sections Evènements 100 % digitaux

PAGE 6



**ASSEMBLÉE
PORCINEO,
LE GROUPEMENT FAIT
PREUVE D'AGILITÉ**

P.2



**SERVICES ET TECHNIQUES
LE SUR-SEMI
POUR RÉNOVER
LES PRAIRIES**

P.4



**ASSEMBLÉE
ANNÉE MOUVEMENTÉE
POUR LES ÉLEVEURS
DE CHALLANS**

P.8



"InVivo & Soufflet : un mariage de raison"

Qui aurait pu croire que l'Union nationale des coopératives agricoles InVivo puisse un jour envisager reprendre le capital du géant familial et multinational Soufflet ?

Il est clair que les antagonismes culturels étaient forts. Mais l'intérêt de voir ce grand groupe privé rester français et l'intérêt par voie de conséquence, de contribuer par ce mariage, à davantage structurer les filières végétales -notamment à l'export- dans l'intérêt des producteurs français, ont su dépasser ces antagonismes historiques. La reprise du capital de Soufflet par InVivo devrait pouvoir intervenir d'ici la fin de l'année. Les deux groupes étant rentrés en négociation exclusive.

Il faut savoir que la famille Soufflet (*Michel Soufflet 90 ans et son fils Jean-Michel 64 ans*) n'avaient pas de succession. Le scénario le plus contrariant aurait donc été que le groupe soit vendu à un étranger. Seul InVivo pouvait comme acteur du secteur, envisager financièrement une telle opération.

Le groupe Soufflet c'est du négoce de grains (34 % du chiffre d'affaires), un département agriculture et vigne (26 %), du malt (18 %), un département meunerie et *Boulangerie-Viennoiserie-Pâtisserie* (16 %), le riz et les légumes secs (*cf. Vivien Paille*) et d'autres activités comme le réseau de magasins « Pomme de Pain », Soufflet Ingrédients ; etc... Le groupe possède 4 silos portuaires (dont Rouen et Socomac à La Pallice).

Alors quoi de nouveau au niveau de NOTRE territoire ? Je vous dirais que rien n'est susceptible de changer.

1/ Soufflet Agriculture continuera bien, à vivre « sa vie » de son côté.

2/ Il convient de ne pas faire d'amalgame entre InVivo (Union de coopératives) et Cavac localement. Cavac est adhérente d'InVivo mais ne détient que 1,75 % du capital de l'Union.

La reprise du capital de Soufflet par InVivo **ne modifiera donc pas la position de Soufflet sur le terrain qui reste et qui restera un concurrent pour Cavac sur les métiers de l'amont agricole (collecte, appro, nutrition)**. Et c'est important de le dire, car le maintien d'un tissu concurrentiel est légitime. *Dans le même ordre d'idée, InVivo avait bien repris le capital de Jardiland mais Jardiland reste bien un concurrent pour nos Gamm vert localement.*

3/ Dernière chose. Il serait tout aussi maladroit qu'inapproprié, de parler d'une victoire de la coopération sur le négoce. Ce n'est absolument pas la course à la taille, ni une compétition coop/négoce

qui ont prévalu à cette opération ; laquelle a pour objectif essentiel d'aider l'agriculture française à relever ses nombreux défis, telle que l'amélioration de la valorisation des céréales françaises à l'export, en regroupant deux acteurs majeurs du trading de céréales.

Jérôme Calteau, Président



INFOS ▶

Directeur de publication : Jacques Bourgeois

Conception/Rédaction : service communication

12 boulevard Réaumur - BP 27 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX

Tél 02 51 36 51 51 • communication@cavac.fr • www.coop-cavac.fr

► BILAN 2019/2020

PORCINEO, LE GROUPEMENT FAIT PREUVE D'AGILITÉ ASSEMBLÉE

Fièvre porcine africaine avec sa cohorte de mesures en biosécurité, tempête Covid-19, arrêt programmé de la castration à vif... l'année écoulée a été particulièrement intense pour les éleveurs de porcs. Avec ses 115 éleveurs, Porcineo tente de s'adapter rapidement, sans oublier de construire l'avenir.

Le groupement Porcineo organisait le 8 janvier 2021 son assemblée générale en format digital, à laquelle une vingtaine d'éleveurs ont répondu présents. Les agriculteurs ont l'habitude de s'adapter aux aléas de toutes sortes, mais cette année fut particulièrement mouvementée. « La fièvre porcine africaine qui frappait de plein fouet le continent asiatique nous laissait entrevoir la lune, mais la Covid-19 nous a remis les pieds sur terre », expliquait la présidente Chrystèle Amiaud dans son rapport d'orientation.

Légère baisse de production

Le groupement a produit près de 190 000 porcs charcutiers lors de l'exercice 2019-2020. La production est en légère baisse de 3,6 % par rapport à l'année passée. En cause : la restructuration de la filière Porcs fermiers de Vendée à la suite de la défaillance de Covia. Sur cet exercice, le prix moyen payé aux éleveurs s'établit à 1,72 €/kg, en hausse de 0,26 €/kg. « C'est une année correcte, notait Chrystèle Amiaud, la propagation de la fièvre porcine africaine en Asie a dopé en 2019 les exportations vers les pays tiers et donc le prix du porc ». Mais la crise sanitaire est venue perturber les circuits commerciaux notamment à l'export et également sur le marché intérieur, ce qui explique l'érosion du prix au cours du premier semestre 2020. Toutefois, la demande chinoise reste forte dans la mesure où l'épidémie de fièvre porcine n'est pas maîtrisée.



Objectif biosécurité

En Europe aussi, la menace de la fièvre porcine africaine est réelle. « La situation en Allemagne est particulièrement inquiétante, a expliqué le vétérinaire Raul Herrero Barcos, on dénombre à date, 322 cas déclarés et ce sont des foyers créés par l'activité humaine ». Sur 2020, Porcineo a pris à bras le corps ce dossier, formant la totalité de ses éleveurs aux mesures de biosécurité.

Répondre aux attentes du consommateur

Si la Covid-19 et la fièvre porcine africaine occupent les esprits, il faut aussi penser à l'avenir. Un des gros chantiers du moment est celui de l'interdiction de la castration à vif en 2022, en réponse aux attentes sociétales. D'après l'arrêté ministériel, la castration devra se faire avec anesthésie et analgésie. « Des audits ont été menés en septembre - octobre 2020 auprès de tous les maillons concernés par la castration », a précisé Chrystèle Amiaud. L'interprofession (Ifip) met actuellement tout le monde autour de la table, toutes les solutions sont envisagées.

Un nouveau rapport à l'alimentation

Des produits plus sains, qui respectent le bien-être animal et la planète, le local, la montée en gamme, le flexitarisme..., ces tendances de fond ont été accélérées par la crise sanitaire. Le consommateur restera profondément marqué par la Covid-19 selon Valérie Diot de l'Ifip qui intervenait lors de cette assemblée. Le consommateur recherche désormais des produits semi-élaborés pratiques et modernes. Les pratiques d'usage favorisent l'assemblage, avec des produits faciles à doser (à chacun sa faim) au détriment des produits bruts. Pour Valérie Diot, le succès des ventes de lardons sur 2020 (+12 %) ou des viandes marinées (+ 13,6 %) en sont l'illustration. Autant de tendances fortes que la filière porcine devra prendre en compte. ■



► ÉVÉNEMENT

LA COOPÉRATION AGRICOLE DÉVOILE SA VISION 2030 PROJET STRATÉGIQUE

Le 14 janvier 2021, lors d'une rencontre, en distanciel, avec l'ensemble de ses adhérents, la fédération des coopératives agricoles et agroalimentaires françaises a pu dévoiler les contours de son projet stratégique fruit d'une année de travail collaboratif. Ce grand projet nommé « Vision 2030 » est ancré autour d'une nouvelle raison d'être :

« Bâtisseurs solidaires d'une alimentation durable et de territoires vivants »

« Bâtisseurs solidaires d'une alimentation durable et de territoires vivants » et se décline en trois piliers stratégiques que sont : la performance solidaire, l'alimentation durable et les territoires vivants. ■

► LU DANS LA PRESSE

CLASSEMENT ANNUEL DES COOPÉRATIVES ET NÉGOCES RÉSULTATS 2020

Comme chaque début d'année, le magazine Agrodistribution publie le palmarès des coopératives et des négoces selon le critère du chiffre d'affaires. Pour l'année 2020, Cavac arrive ainsi à la 7^e place pour le périmètre coopératif, et à la 13^e place pour le groupe consolidé (coopérative agricole + filiales). ■

► AGRONOMIE

LE SUR-SEMIS POUR RÉNOVER LES PRAIRIES LÉGUMINEUSES FOURRAGÈRES

Les éleveurs recherchent aujourd'hui plus d'autonomie protéique. Une bonne façon de l'améliorer est d'agir sur les prairies grâce à la technique du sur-semis de légumineuses fourragères.

REUSSIR SON SUR-SEMIS

Cibler les prairies avec une faible pression de plantes invasives.

Veiller à avoir le moins de biomasse possible.

Utiliser de préférence des graines de petite taille.

Semer à la volée ou à une profondeur inférieure à 1 cm.

Rappuyer le sol si possible par roulage ou par le piétinement d'animaux.

Les prairies ont souffert cet été de la sécheresse, pénalisant fortement leur production pour le printemps prochain voire l'année entière. Un autre effet négatif est la mortalité de plantes garantissant un fourrage de qualité, qui ont laissé la place aux adventices colonisatrices peu intéressantes en termes qualitatif et quantitatif. D'où l'intérêt de réaliser un diagnostic à la sortie de l'hiver car chaque parcelle est unique.

Des situations différentes

Dans la situation où les prairies ont souffert (-50% de bonnes espèces), un sur-semis s'impose et reste le procédé le moins coûteux et le plus efficace. Attention, il n'est pas préconisé si on observe une présence élevée de plantes fortement invasives (agrostis, renoncules, chardons, rumex, etc...).

Un sur-semis - principalement en légumineuses - dans les prairies pérennes, est souvent nécessaire tous les 2 ou 3 ans afin de maintenir une bonne productivité fourragère et protéique.

Exemple (à droite) d'espèces possibles en sur-semis selon la saison

Sur-semis réalisé en février 2020 de trèfles violets et trèfles blancs à la volée suivi uniquement d'un passage d'herse étrille dans une prairie RGA/Fétuque de 6 ans.



Photo prise en février 2020



Photo prise en janvier 2021

Gagner 250€/ha... Simplement !

A Nieul-le-Dolent, le Gaec La Jaunelière a réalisé un sur-semis de légumineuses à l'automne dans une prairie temporaire. Le but était d'augmenter le rendement et la teneur en protéines de ses prairies (ray-grass hybride de 2 ans) afin de faire une fauche de printemps. Pour cela, les agriculteurs ont procédé mi-septembre, à un sur-semis de légumineuses (trèfle squarrosom + vesces velues) à l'aide d'un semoir de semis direct à disques. La parcelle a été au préalable bien pâturée par les animaux, car les légumineuses ont besoin de lumière et d'espace pour optimiser leur implantation. On peut également procéder de la sorte avec des RGI implantés pour 18 mois.

Calcul économique de l'intérêt d'un sur semis de légumineuses fourragères (vesce + trefle saquarosum)

	Semences	Fertilisation	Semis	Rdt (tms/ha)	MAT	GAIN MAT (base soja 380€)	GAIN RENDEMENT (base 70€ tms)	GAIN TOTAL €/ha
RGH 2 ans	0	-90 €	0	4,3	13,8	0	0	
RGH 2 ans sur-semé	-40 €	-40 €	-40 €	4,9	16,9	202 €	42 €	214 €

Le service Agronomie de la coopérative a procédé en 2020 à l'analyse économique de ce même type de sur-semis. Le résultat est clair : « Enrichir les prairies en légumineuses est le meilleur moyen d'assurer une partie de son autonomie protéique ». On remarque un gain de plus de 260€ lié à l'amélioration de la MAT ! ■

	Prairie temporaire	Prairie permanente
Sur-semis fin février	•RG Hybride •Trèfle d'Alexandrie	•Trèfle violet •Trèfle blanc •Trèfle Alexandrie •RG Anglais •RG Hybride
Sur-semis fin été	•Trèfles annuels (Incarnat, Squarrosom) •Vesce Velue (si fauché) •Vesce commune •RG Italien •RG Hybride •Trèfle violet	•Trèfle blanc •Trèfle violet •Trèfle hybride •Trèfles annuels •RG Anglais •RG Hybride •Luzerne

Les espèces fétuques ou dactyles lentes d'implantation sont à éviter.

► PÂTURAGE

RÉUSSIR LA MISE À L'HERBE D'UN TROUPEAU BOVINS

La mise à l'herbe des animaux se prépare. De la gestion des clôtures à la complémentation en minéraux, chaque étape permet de faire la meilleure transition possible.

La valorisation d'un pâturage permet de maîtriser ses coûts de production dans un contexte de hausse des coûts des matières premières et de manque de paille. Plusieurs pratiques existent pour gérer le pâturage et l'optimiser qualitativement et quantitativement. Etape capitale de la vie du troupeau, la mise à l'herbe doit être anticipée par l'éleveur. Il conviendra de vérifier l'état des clôtures, sans oublier les chemins d'accès aux prairies. En effet, ces derniers doivent être sans danger pour les pattes des animaux (pierres saillantes pouvant blesser les animaux par exemple).

Une transition alimentaire à anticiper

La mise à l'herbe est une phase de transition alimentaire importante qui peut entraîner un amaigrissement des animaux, leur état corporel doit donc être correct. Trois semaines sont nécessaires à la population microbienne du rumen pour s'adapter totalement au changement de nutriments. Les bactéries devront s'habituer à un nouveau fourrage riche en eau, en sucres et en protéines solubles. Pour maîtriser ces transitions, il est impératif de jouer sur les durées de sorties des animaux. Si les vaches laitières sortent trop longtemps les premiers jours, le

nouveau fourrage va prendre une part trop importante de la ration. En effet, les vaches raffolent de l'herbe du printemps et vont délaissé le maïs ensilage.

Pour une transition idéale, quelques règles sont à respecter. Au départ de la transition, les animaux doivent sortir le matin avec le rumen plein de fourrages conservés (maïs ensilage + fibre ruminante), seulement pour une durée de 2 à 3 h maximum. Pour les troupeaux allaitants, la mise à disposition de foin ap-pétent permet d'apporter un fourrage sec pour compenser l'excès d'eau de l'herbe pâturée.

Portance et déprimage

Il faut bien sûr commencer le pâturage par les parcelles les plus portantes. Idéalement l'enfoncement des pattes des vaches doit être inférieur à 1.5 cm. Mais il faudra éviter les parcelles avec une part importante de légumineuses, et privilégier celles exposées à l'est et au sud qui vont se réchauffer plus rapidement.

Le déprimage est une façon d'optimiser rapidement la pousse de l'herbe. Il doit être fait par des animaux moins sensibles (génisses...). Ces derniers doivent rentrer dans une parcelle avec environ 10 cm de hauteur d'herbe et sortir dès que

l'herbe fait 5 cm. Rappelons que sur des surfaces portantes, le passage des animaux favorise le tallage des ray-grass et limite la pousse des mauvaises herbes.

Attention au surpâturage qui peut avoir des conséquences négatives sur les redémarrages de végétation. Une semaine avant la mise au pâturage, il faut anticiper le risque de tétanie d'herbage. L'azote et la potasse contenus dans l'herbe jeune empêchent l'absorption du magnésium, un élément fondamental pour la contraction musculaire. Une supplémentation en magnésium de la ration avant et pendant la mise à l'herbe prévient ce risque.

Une gamme de solutions

Le service technique nutrition animale de Cavac propose des solutions pour tirer le meilleur parti de l'herbe pâturée. Des nutritionnels et des aliments spécifiques mais aussi des solutions d'apport de minéraux à volonté au pâturage ou de seaux à lécher. La pose de bolus intra ruminiaux avant la sortie est une autre façon d'apporter des minéraux à vos animaux pendant six mois.

Renseignez-vous auprès de votre technicien qui vous proposera des solutions adaptées. ■

► DIALOG

VOTRE NOUVEL ESPACE PHYTOS RÉGLEMENTATION

Afin de répondre aux enjeux de la nouvelle réglementation en matière de produits phytopharmaceutiques, Dialog évolue et vous propose un nouvel espace dédié **accessible depuis la rubrique « Appros »**.

Cet espace est évolutif et sera mis à jour fonction de l'actualité technique et réglementaire, consultez-le régulièrement !

Plusieurs éléments sont à votre disposition :

- Fiches réglementaires
- Fiches de Données de Sécurité
- Evolutions phyto
- Bonnes pratiques



► EXERCICE 2019/2020

ASSEMBLÉES DE SECTIONS 100 % DIGITALES VIE COOPÉRATIVE

Après avoir été reportées, les assemblées de section ont finalement été organisées en format digital avec trois visioconférences. Malgré le contexte sanitaire, la vie coopérative se poursuit.



Au siège, les administrateurs participent à la visioconférence de leur section.

La coopérative avait d'abord tenté de gagner du temps en reportant de quelques mois la date de ses assemblées de section annuelles. « Mais au regard de l'évolution de la situation sanitaire, la solution des assemblées digitales s'est imposée à nous », a expliqué Jérôme Calteau, président du Conseil d'administration. Resserrées sur trois rendez-vous digitaux – au lieu de 11 habituellement en format présentiel – les assemblées ont réuni un peu plus de 170 agriculteurs. Ces derniers prendront part aux votes des résolutions proposées à l'assemblée générale programmée le 19 février 2021.

Productions végétales, un bon exercice

Si la convivialité est absente, l'assemblée digitale a aussi ses avantages : la ponctualité. Impossible de commencer en retard, car les agriculteurs sont tous connectés dès 14h ! Jérôme Calteau et Jacques Bourgeois ont ouvert la réunion par le bilan de l'exercice. Flash-back sur la collecte de 2019 qui est prise en compte dans les résultats de l'exercice 2019/2020.

« Avec 844 400 tonnes collectées, on enregistre une très belle récolte 2019, en particulier celle d'été », en particulier celle d'été ».

« Avec 844 400 tonnes collectées, on enregistre une très belle récolte 2019, en particulier celle d'été », a introduit Jacques Bourgeois. Du côté des productions végétales spécialisées, les ventes de légumes secs (+ 26,9 %) sont au beau fixe, soutenues par les récents investissements en stockage réalisés sur la station légumes. La production de semences se comporte bien aussi en 2019/2020. Les surfaces de céréales à paille sont en baisse, mais ce fléchissement est contrebalancé par la progression des semences hybrides et des fourragères.

Plus difficile pour le pôle animal

Après le végétal, place au pôle animal avec un bilan en « demi-teinte » selon Jacques Bourgeois. Le secteur de la viande bovine a été bien malmené. Comparativement, les filières agneaux, porcs, et lapins, ne s'en sortent pas si mal. « En volailles, nous observons de forts contrastes », notait Jacques Bourgeois. D'un côté, le canard a connu de grandes difficultés toute l'année 2020 tandis que les poules pondeuses suivent une belle dynamique. L'activité de nutrition animale est globalement stable, avec des volumes qui se maintiennent.

Bonne performance des filiales

L'exercice est satisfaisant pour les filiales. « L'effet Covid-19 a plutôt été favorable, on a coché les bonnes cases », évoquait Jacques Bourgeois. En effet, ces PME locales ont été fortement sollicitées pour approvisionner les GMS et commerces de petites tailles. Dans le domaine non alimentaire, le marché de la jardinerie a connu depuis mai 2020 une jolie reprise sous l'effet des confinements successifs. Les Gamm vert et AgriVillage en ont profité, et cette vitalité se prolonge actuellement. Concernant Biofib'isolation, c'est aussi une bonne année. L'usine est arrivée à saturation et de nouveaux investissements devront être faits pour accompagner la croissance de cette activité porteuse. Les filiales ont donc bien « performé ». Ainsi sur cet exercice, le résultat consolidé ressort à 7,5 millions d'euros avec une contribution équilibrée entre la coopérative et les filiales. La période Covid a permis de faire un test grandeur nature de la pertinence de notre modèle. Indéniablement la polyvalence reste un facteur clé associé à cette bonne résilience. ■

► FOCUS

LES NOUVEAUTÉS POUR 2021 SERVICES ET FILIÈRES

Au cours de ces assemblées de section, les directeurs des services et activités agricoles ont fait le point sur les principales nouveautés à venir et les filières végétales et animales en développement. Tour d'horizon rapide.

Projectis et Service Eau

Fabien Picard, directeur économie et projets d'exploitation, arrivé il y a un an, a présenté l'offre Projectis dédiée à l'accompagnement de projets d'exploitation (installation, transmission, développement, gestion de main d'œuvre...).

« Nous comptons 42 % de sociétaires de plus de 55 ans, le renouvellement est un enjeu très fort ».

« Nous comptons 42 % de sociétaires de plus de 55 ans, le renouvellement est un enjeu très fort », a précisé Fabien Picard. Le Service Eau (retenues et irrigation) a été renforcé pour répondre à la forte demande. Les sociétaires peuvent bénéficier d'une prestation complète (étude préalable, approche économique, réglementaire, environnementale...).

Certification HVE

Le développement de la certification Haute valeur environnementale (HVE) fait partie des missions de l'équipe de Simon Juchault, directeur agroenvironnement et digitalisation. La coopérative commence à être sollicitée par ses clients sur cette certification HVE. « Il faut toutefois que l'exploitation puisse entreposer ses céréales », a précisé Christophe Vinet. **L'objectif est d'aller chercher de la valeur ajoutée supplémentaire.** Une première vague d'exploitations accompagnées par Cavac sera certifiée en juin 2021.

Filières végétales en développement

Selon Christophe Vinet, la demande reste très importante en céréales à paille, notamment en blé tendre meunier CRC. Pour les filières de printemps, on

constate un même dynamisme pour les maïs semouliers. Loïc Guitton, directeur des opérations, a poursuivi l'état des lieux sur les productions végétales spécialisées. Les légumes secs connaissent toujours un développement important, avec 900 hectares de plus de prévu en 2021 (lentilles et haricots). En productions de semences, les développements s'opèrent sur les pois fourragers (+ 200 ha), potagers (+ 50 ha) et les haricots (+ 50 ha). Très bonne nouvelle pour le maïs semences, le plan de production avoisine 2 500 hectares pour la récolte 2021, un niveau record.

Nouvelles filières animales

Bovineo développe actuellement deux nouvelles filières. La première dénommée « **Prim'Herbe** » concerne des génisses à destination de Carrefour pour coller aux attentes des consommateurs en recherche de portions de viande plus petites. **Le distributeur s'est engagé sur un prix et des volumes.** La deuxième filière « **Beter Leven** » porte sur la production de jeunes bovins pour le marché hollandais selon un cahier des charges qui intègre le bien-être animal.



Dans une autre salle, les directeurs d'activité suivent l'assemblée digitale.

Onze éleveurs sont agréés pour 1 500 animaux, l'objectif de Bovineo étant d'atteindre 5 000 en 2021.

Lancée il y a un an, la filière brebis laitière recherche quant à elle, de nouveaux éleveurs pour monter en puissance.

LABEL BAS CARBONE

Label Bas Carbone

La coopérative suit de près ce référentiel qui permet de récompenser des projets de réduction d'émissions de gaz à effet de serre ou de séquestration du carbone. Le point de départ de la démarche est la réalisation d'un diagnostic dont les méthodologies sont en cours de validation. La coopérative devrait être en mesure de réaliser ses premiers diagnostics à partir de mars 2021 pour des élevages à dominante élevages bovins. ■

▶ ASSEMBLÉE

UNE ANNÉE MOUVEMENTÉE ÉLEVEURS DE CHALLANS

L'assemblée générale du groupement des Eleveurs de Challans – Cavac se tenait fin janvier en visioconférence. Une première pour les éleveurs qui ont répondu présents pour conclure cette année compliquée.

Fin janvier, c'est en visio que se tenait l'assemblée générale des Eleveurs de Challans (EDC). Une vingtaine d'éleveurs ont répondu présents lors de ce rendez-vous.

« 2020 restera une année peu banale ! La crise sanitaire « Covid-19 » puis la grippe aviaire... », souligne le président Dominique Morvan. Conséquences : le poulet en général a connu une forte attractivité, tandis que le canard et la caille (produits festifs plus orientés vers la restauration) ont vu leurs ventes s'effondrer. « Face à cette situation inédite, notre groupement a à cœur de rester proche des éleveurs ».

Un changement de comportement

Cette crise a aussi changé le comportement alimentaire des Français, ils se sont tournés vers la bio, le circuit-court et le commerce équitable, qui ont connu une forte progression. Eleveurs de Challans veut aller dans ce sens tout en continuant à être performant sur les productions Label Rouge et poursuivre le travail entamé sur le bien-être animal. « Continuons à faire une volaille de qualité, elle a bien sa place dans l'environnement ».

Une situation sanitaire délicate

Plusieurs cas d'Influenza aviaire ont été recensés en France et particulièrement dans les Landes. En Vendée, à la suite de deux alertes plusieurs communes sont en zone réglementée. Au niveau du groupement, un élevage a été touché et l'ensemble des animaux ont dû être euthanasiés la veille de Noël. « C'est une situation très regrettable pour le groupement mais surtout pour l'éleveur en question. L'éleveur sera indemnisé prochainement ; en attendant le groupement prend le relais financièrement pour l'accompagner et rester à son écoute ».

Parallèlement, la mauvaise situation sanitaire du Sud-Ouest où la grippe aviaire est très présente, a joué en faveur de la zone EDC. En effet, les bâtiments des Eleveurs de Challans libres en ce début 2021 ont pu être de nouveau remplis en récupérant des animaux ne pouvant être élevés par les éleveurs du Sud-Ouest.



Des atouts à souligner

Les éleveurs doivent réaliser un nombre élevé d'audits. La législation et les cahiers des charges sont exigeants. Mais cette pression se doit aussi d'être un atout pour les éleveurs de volailles, notamment pour la défense de leur modèle de production. « Des sites entretenus, des densités adaptées, des animaux en bonne santé donnent une image positive. Le grand public est submergé d'images négatives... nous avons pourtant beaucoup d'atouts à faire découvrir », souligne Méлина Févriér, responsable du groupement. ■

CHIFFRES CLÉS



115 000 M²



99 ÉLEVEURS
8 SALARIÉS



Méлина Févriér et Dominique Morvan